

REGLEMENT DU TOURNOI OCC Tennis de Table

Article 1

Le Tournoi NATIONAL B de Cesson-Sévigné, organisé par l'OCC Tennis de Table se déroulera à partir de 10h30 les **Samedi 10 et Dimanche 11 Juin 2017 à la Salle spécifique Paul Janson, 1D boulevard de Dézerseul, 35510 Cesson Sévigné**

Article 2

Le tournoi est homologué sous le N° xxxxx, sous couvert des règlements de la FFTT, et réservé aux seuls joueurs et joueuses licenciés FFTT.

Les résultats seront pris en compte pour le calcul des classements FFTT.

Le joueur doit pouvoir présenter au juge-arbitre un document officiel permettant de vérifier l'exactitude de sa licenciation et sa situation vis-à-vis du certificat médical.

Article 3

Le tournoi se déroulera sur 20 tables. Toutes les parties seront jouées au meilleur des 5 manches de 11 points.

Les classements à prendre en compte sont ceux de la saison 2016/2017 phase 2.

Article 4

Tableaux et récompenses :

Samedi 10 Juin 2017				
	horaires	vainqueur	finaliste	Demi-finalistes
Benjamins/Minimes	14h00	lots	lots	lots
500-799	10h30	40	20	lots
500-999	12h30	50	25	10
500-1299	14h30	60	30	15
500-1599	11h30	70	35	20
500-1899	13h30	80	40	25
<1001	15h30	100	50	30

Dimanche 11 Juin 2017				
	horaires	vainqueur	finaliste	Demi-finalistes
Féminines	14h00	80	40	20
500-899	9h00	50	25	lots
500-1199	11h00	60	30	15
500-1399	13h00	70	35	20
500-1699	10h00	80	40	25
500-1999	12h00	100	50	30
N°300	14h00	150	75	40

Article 5

Les participations sont limitées à 2 tableaux maximum par joueur et par jour. Les tableaux seront limités à 60 joueurs.

Si moins de 24 inscrits, l'organisation se réserve le droit d'annuler le tableau et/ou de modifier les dotations correspondantes.

Les féminines sont admises dans tous les tableaux par équivalence du nombre de points licence.

Article 6

Les droits d'engagement sont à régler sur place et sont fixés à :

- Tableau Benjamin/Minimes : 5 euros
- 1 tableau sénior : 7 euros
- 2 tableaux séniors : 13 euros
- Tableau Benjamins/Minimes + 1 tableau séniors : 11 euros

En fonction des places disponibles, les inscriptions sur place pourront être acceptées en contrepartie d'une majoration de 2 euros par tableau. Dans ce cas, l'incorporation dans les poules se fera indépendamment de la hiérarchie des classements.

Article 7

A leur arrivée les joueurs(ses) doivent se faire pointer à l'accueil avant de participer aux différentes épreuves. Le pointage commencera à 8h.

Le pointage sera clos 15 minutes avant le lancement de chaque tableau.

Le juge arbitre du tournoi sera Monsieur Jacques SORIEUX.

Le scratch sera prononcé après 3 appels du joueur/joueuse dans son tableau.

Les décisions prises par le juge arbitre feront autorité et seront irrévocables.

Article 8

Le premier tour de chaque tableau se fera par poules de 3 en fonction du nombre d'engagés. Les deux premiers de poule seront qualifiés pour entrer dans un tableau final à élimination directe.

Article 9

Les balles seront fournies par les joueurs. Une tenue et un esprit sportifs sont de rigueur. Le port de chaussures de sport propres est obligatoire.

Article 10

Il n'y aura pas d'interruption pour le déjeuner ; buvette et restauration seront disponibles sur place.

Article 11

Le tirage au sort du tournoi aura lieu le vendredi 9 Juin 2016 à 19h à la salle Paul Janson.

Les inscriptions pourront se faire au plus tard vendredi 09 Juin à 18 h soit :

- A privilégier, directement sur le site www.oceansontt.fr , rubrique tournoi
- A défaut, par mail à l'adresse suivante : tournoi@oceansontt.fr

Merci de renseigner le nom, prénom Numéro de licence, nombre de points, catégorie, club et tableau(x) choisis, ainsi qu'une adresse mail valide permettant de valider l'inscription.

Renseignements :

Sylvain Ledos : 06 31 81 76 17

Article 12

Le club de l'OCC tennis de Table décline toute responsabilité en cas d'accidents, de pertes, de vols ou de tout incident survenu au cours du tournoi, dans la salle, les vestiaires, les abords et les trajets.

Article 13

L'inscription au tournoi vaut acceptation du présent règlement.